

2012_B331

OBJET : Zones d'activités - Réhabilitation de la zone d'activités Val de Durance sur la Commune de Peyrolles-en-Provence - Programme 2005 - Bilan de clôture et quitus donné au mandataire

Le 11 octobre 2012, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Puyricard (Aix-en-Provence), sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 5 octobre 2012, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Etaient Présents :

JOISSAINS-MASINI Maryse, président - ALBERT Guy, vice-président, Jouques - AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau - BARRET Guy, vice-président, Coudoux - BENNOUR Dahbia, membre du bureau, Aix-en-Provence - BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau - BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue - BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - BRUNET Danièle, membre du bureau, Aix-en-Provence - BURLE Christian, vice-président, Peynier - CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues - CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence - CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Sainte-Réparate - CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet - DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles - DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence - DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint-Estève-Janson - DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon - FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets - FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren - FOUQUET Robert, membre du bureau, Aix-en-Provence - GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles - GARÇON Jacques, membre du bureau, Aix-en-Provence - GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat - GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence - GUINIERI Frédéric, vice-président, Puyloubier - JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence - JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues - LAFON Henri, membre du bureau, Pertuis - LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil - LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet - LONG Danièle, vice-président, Peyrolles-en-Provence - LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence - MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil - MONDOLONI Jean-Claude, membre du bureau, Vitrolles - MORBELLI Pascale, membre du bureau, Vitrolles - PAOLI Stéphane, membre du bureau, Aix-en-Provence - PELLENC Roger, vice-président, Pertuis - PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc-Bel-Air - PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence - PIN Jacky, vice-président, Rognes - PIZOT Roger, vice-président, Saint-Paul-lez-Durance - RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du bureau, Aix-en-Provence - SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes-Mirabeau - SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence - TAULAN Francis, membre du bureau, Aix-en-Provence - VILLEVIEILLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron

Excusé(s) avec pouvoir :

CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset, donne pouvoir à CIOT Jean-David - DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à SUSINI Jules - GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à TAULAN Francis - LARNAUDIE Patricia, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GERACI Gérard - MARTIN Richard, vice-président, Cabriès, donne pouvoir à BOYER Michel - PIERRON Liliane, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à PERRIN Jean-Marc

Excusé(s) :

BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge - BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes-Mirabeau - BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc - MARTIN Régis, vice-président, Saint-Marc-Jaumegarde - SANGLINE Bruno, membre du bureau, Bouc-Bel-Air

Monsieur Roger PELLENC donne lecture du rapport ci-joint.

BUREAU DU 11 OCTOBRE 2012

Rapporteur : Roger PELLENC

Thématique : Développement économique et emploi / Zones d'activités

Objet : Réhabilitation de la Zone d'Activités Val de Durance sur la Commune de Peyrolles-en-Provence – Programme 2005 – Bilan de clôture et quitus donné au mandataire.

Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre de la réhabilitation de la Zone d'Activités Val de Durance sur la commune de Peyrolles-en-Provence, un mandat de délégation de maîtrise d'ouvrage publique a été confié à la SEMEPA en 2005. Les travaux sont maintenant achevés et les délais de garantie de parfait achèvement sont expirés. Il s'agit aujourd'hui de valider le bilan de clôture et de délivrer quitus à la SEMEPA.

Exposé des motifs :

Par délibération n°2005-B180 en date du 8 juillet 2005, le Bureau de Communauté décidait de confier à la SEMEPA un mandat de maîtrise d'ouvrage concernant le programme de travaux 2005 de la réhabilitation de la Zone d'Activités Val de Durance sur la commune de Peyrolles-en-Provence (référéncé A0 pour la SEMEPA), pour un montant prévisionnel de 228 077 € TTC.

Cette deuxième tranche de travaux portait sur la réalisation des couches de roulement des voiries, la création de trottoirs, la mise en place de l'éclairage public et des aménagements paysagers.

Aujourd'hui, les travaux sont achevés et les délais de garantie de parfait achèvement des ouvrages sont expirés.

Le 27 juin 2011, la SEMEPA a fait parvenir le décompte provisoire de l'opération faisant apparaître un solde créditeur au bénéfice de la Communauté du Pays d'Aix de 5 344,33 € TTC. Cette recette a fait l'objet du titre de recettes n°862 du 24 octobre 2011 et a été perçue le 2 décembre 2011.

Le décompte général définitif de cette opération peut être établi comme suit :

Montant de l'enveloppe financière prévue au marché :	228 077,00 € TTC
Montant de la rémunération versée à la SEMEPA :	9 123,09 € TTC

Recettes de la SEMEPA

Avances de la CPA :	228 077,00 € TTC
Rémunération de la SEMEPA	9 123,09 € TTC
Produits financiers de la SEMEPA :	5 989,72 € TTC
Total des recettes :	243 189,81 € TTC

Dépenses définitives

Frais divers (publicité, reprographie, géomètre) :	6 716,98 € TTC
Etudes de maîtrise d'œuvre, CSPS :	10 650,38 € TTC
Travaux d'infrastructures :	209 385,81 € TTC
Frais financiers :	1 969,22 € TTC
Honoraires de la SEMEPA	9 123,09 € TTC
Titre de recettes en faveur de la CPA :	5 344,33 € TTC
Total des dépenses :	243 189,81 € TTC

Solde disponible de la SEMEPA :	0,00 € TTC
Solde de l'opération :	0,00 € TTC

Par ailleurs, la SEMEPA, conformément aux dispositions de l'article 11 du cahier des clauses particulières du marché n°3C05M30, a sollicité le quitus pour l'exécution de sa mission.

Visas :

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la Loi n° 85-704 du 12 juillet 1985 sur la maîtrise d'ouvrage publique ;

VU la délibération n°2005-B180 du Bureau communautaire du 8 juillet 2005 validant le programme de travaux 2005 de la réhabilitation de la Zone d'Activités Val de Durance et autorisant la signature du mandat de maîtrise d'ouvrage ;

VU la délibération n°2009-A143 du Conseil communautaire du 29 juillet 2009 déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau et notamment de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services, à l'exclusion des marchés passés selon une procédure adaptée, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

VU la demande de la SEMEPA en date du 17 avril 2012.

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ADOPTER** le bilan de clôture du marché confié à la SEMEPA pour la réalisation et le suivi du programme de travaux 2005 de la réhabilitation la Zone d'Activités Val de Durance sur la base du bilan financier présenté ;
- **DONNER QUITUS** à la SEMEPA pour l'exécution du marché visé dans l'exposé qui précède ;
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer toutes les pièces nécessaires.



Société d'Economie
Mixte d'Équipement
du Pays d'Aix

Aix en Provence, le

17 AVR. 2012

**Madame le Président de la Communauté
du Pays d'Aix**
CS 40868

13626 - AIX EN PROVENCE CEDEX 1

Nos Réf. : GE/RB/n° 64/12



12040104

Objet : - CPA (A0)

- Commune de Peyrolles
- Travaux de Réhabilitation des ZA
- ZA du VAL de DURANCE
- Décompte Définitif des Dépenses

A l'attention de Madame Dominique WEIBEL :

Madame le Président,

Nous avons l'honneur de vous transmettre ci-joint le Décompte Définitif, conformément à la Convention de Mandat qui se rapporte à l'affaire citée en objet dont le déroulement financier est le suivant :

Montant de la Convention CPA/SEMEPA :	228 077,00 € TTC
Montant des dépenses définitives :	243 189,81 € TTC
Montant des recettes :	243 189,81 € TTC

L'analyse de ce décompte fait apparaître un solde nul.

Conformément à l'article 22 de la convention, nous vous prions de bien vouloir nous délivrer quitus, la SEMEPA ayant complètement exécuté les missions prévues au mandat.

Vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Madame le Président, l'expression de nos sentiments dévoués et respectueux.

Le Directeur

Jean-Louis VINCENT

P.L. Décompte définitif arrêté au 31/03/12

CONVENTION DE MANDAT DE MAITRISE D'OUVRAGE

Communauté du Pays d'Aix

Commune de Peyrolles en Provence - Za du Val de Durance

DECOMPTE DEFINITIF DES DEPENSES

Arrêté au 31/03/12

AVANCE DE LA COLLECTIVITE

Avance forfaitaire le :	12/01/2006	190 000,00 €	Cumul :	228 077,00 € TTC
Avance n° 1, le :	12/12/2006	38 077,00 €		

Rémunération SEMEPA

2006	6 383,65 €	Cumul :	9 123,09 € TTC
2007	1 838,85 €		
2009	900,59 €		

III/ RECETTES

Produits Financiers	2006	4 400,55 € TTC	Cumul :	5 989,72 € TTC
	2007	1 178,30 € TTC		
	2008	362,74 € TTC		
	2009	48,13 € TTC		

TOTAL I + II	243 189,81 € TTC
---------------------	-------------------------

III/ DEPENSES

1° TRAVAUX				228 722,39 € TTC
------------	--	--	--	------------------

2° Honoraires SEMEPA

2005	159,93 € TTC	Cumul :	9 123,09 € TTC
2006	6 223,72 € TTC		
2007	1 838,85 € TTC		
2009	900,59 € TTC		

3° solde versé à la CPA	5 344,33 € TTC	Cumul :	5 344,33 € TTC
-------------------------	----------------	---------	----------------

TOTAL III	243 189,81 € TTC
------------------	-------------------------

TOTAL (I + II) - III	0,00 € TTC
-----------------------------	-------------------

Le Directeur
de la SEMEPA

Jean-Louis VINCENT

Monsieur Le Vice Président de la
Communauté du Pays d'Aix

Gérard DELOCHE

OBJET : Zones d'activités - Réhabilitation de la zone d'activités Val de Durance sur la Commune de Peyrolles-en-Provence - Programme 2005 - Bilan de clôture et quitus donné au mandataire

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAÏNS MASINI



25 OCT. 2012